ADMINISTRATION

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 29 mars 2018 portant titularisation des élèves inspecteurs de l'action sanitaire et sociale, promotion 2017-2018

NOR : *SSAR1830207A*

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique, notamment son article 8;

Vu le décret n° 2002-1569 du 24 décembre 2002 modifié portant statut particulier du corps de l'inspection de l'action sanitaire et sociale;

Vu l'arrêté du 20 avril 2016 modifié relatif à la formation initiale et d'adaptation à l'emploi des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale et de la formation d'adaptation à l'emploi des inspecteurs principaux de l'action sanitaire et sociale;

Vu l'arrêté du 22 février 2018 portant nomination des membres de jury de fin de scolarité des élèves inspecteurs de l'action sanitaire et sociale au titre de l'année 2018;

Vu la proposition du jury en date du 21 mars 2018,

Arrête:

Article 1er

Les élèves inspecteurs de l'action sanitaire et sociale dont les noms suivent sont déclarés aptes à être titularisés, sous réserve de remplir les conditions statutaires requises à cette date:

ARTHAUD Jeanne-Marie.
AUBLIN Diane.
BARS Gwendal.
CHENNEBERG-BRELEUR Jolya.
BRISSON Thomas.
CARISTAN Catherine.
CASTRO Manuel.
CECCONI ROY-CAMILLE Ondine.
CHEZE Bastien.
CRIPPA Léa.
DAUBIAN Meggie.
DE OLIVEIRA Laura.
DELEPIERRE Julia.
ERMAKOFF Antoine.
GALLIAGUET Laurent.
GIRARD-MADOUX Julien.
GUYFFROI Laura.
HUARD Laura.
JARRY-CHEVALIER Gwladys.
JEAN-MARIE Béatrice.
KRIEF Candy.
LAUER Kévin.
LAVAIL Olivier.

LEFEVRE Lucie.
LUCILLA Yannick.
MEDARD Stéphanie.
MLEKUZ Paul.
PERRIER GROS-CLAUDE Justine.
PODER Margaux.
ROBY Emilie.
SIMON Margot.
SONESI Julien.
SOUFFLET Clémentine.
TOUCHARD Isabelle.
VELLA Camille.
WION Maxime.

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 29 mars 2018.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef du bureau de la formation,
ANNELSA MYDLARZ